

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE BUDGET ET P.T.I.**

**6 DÉCEMBRE 2010
20 H 00**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 6 décembre 2010, à 20 heures, à l'hôtel de ville (salle Marc-Amable Girard), 175, rue Sainte-Anne, Varennes, dûment convoquée par signification et par voie d'avis public publié dans le journal *La Relève*, édition du 10 novembre 2010 et affiché dans le hall de l'hôtel de ville le 11 novembre 2010, conformément à la Loi.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : Madame Denise Beauchemin, *trésorière*
Monsieur Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *greffier*.

MOMENT DE RÉFLEXION

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :

Monsieur le Maire propose à l'assistance de reporter la période de questions à la fin de la présente séance.

**Présentation du budget 2011
et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013
par monsieur le maire Martin Damphousse**

Monsieur le maire fait la présentation du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 au moyen d'une projection sur grand écran. Copie des tableaux montrés ont été distribués à toutes les personnes assistant à la présente séance.

Madame la Conseillère Natalie Parent annonce, par la suite, l'intention des membres du conseil municipal de rémunérer monsieur le maire Martin Damphousse à temps plein.

2010-395 Adoption du budget 2011 / Ville de Varennes

Considérant que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière ;

Considérant que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le budget pour l'année 2011, prévoyant des dépenses au montant de 30 377 858 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récépissé.

Adoptée.

2010-396 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

Considérant que le programme triennal d'immobilisations doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisations;

Considérant que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011-2012-2013 totalisant une somme de 30 128 950 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récépissé.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Monsieur le maire Martin Dampousse précise à l'assistance que la période de questions portera exclusivement sur le budget 2011 et le PTI 2011-2012-2013 :

- Éventuel nouvel accès au parc de la Commune
- Nombre d'employés de la Ville
- Pourcentage de la masse salariale dédiée aux élus municipaux
- Prévion au budget d'une rémunération à temps plein de monsieur le maire
- Rémunération du poste de maire à temps plein.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 21 h 08.

Le Maire,

*Le directeur des Services Juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA